DOCUMENT DE TRAVAIL #35

Tendances de l'emploi dans les régions nonmétropolitaines du Canada

Robert Mendelson

Statistique Canada

1998

N° 21-601-MIF98035 au catalogue

L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur et non celle de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, Statistique Canada, 1998. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu du présent document, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement.

Tendances de l'emploi dans les régions non-métropolitaines du Canada

Robert Mendelson, Statistique Canada

Au cours d'une récession, les taux de croissance de l'emploi dans les régions non-métropolitaines (régions non-métro) du Canada baissent moins que dans les centres métropolitaines (centres métro). Cependant, au cours de la période menant à une récession, la croissance de l'emploi dans les régions non-métro se manifeste plus rapidement et les taux de croissance sont plus faibles que dans les centres métro. Durant les périodes de redressement, les taux de croissance de l'emploi dans les régions non-métro sont plus élevés, mais sont dépassés par les taux de croissance dans les centres métro durant les périodes d'expansion.

À l'exception des Prairies, les taux de chômage sont plus élevés dans les régions non-métro du Canada. Cependant, les taux de chômage des centres métro augmentent plus rapidement et, essentiellement, comblent l'écart durant une récession.

Les régions non-métro du Canada affichent un rapport emploi-population plus faible (taux d'emploi). À l'instar des centres métro, ces taux chutent rapidement durant une récession et augmentent lentement au cours de la période suivant la récession.

Introduction

L'un des problèmes structuraux les plus sérieux qui touche au marché canadien du travail est l'inégalité régionale. Traditionnellement, des régions telles que les provinces de l'Atlantique connaissent un taux de chômage élevé alors que les taux sont beaucoup plus faibles ailleurs au pays. Cette tendance est d'autant plus évidente durant les périodes de fléchissement du cycle économique (Gower, 1989 et 1996). Depuis 1976, le Canada est passé par deux cycles économiques importants, y compris deux récessions principales. Au cours de ces deux cycles économiques, le faible taux de croissance de l'emploi et le taux élevé de chômage durant les récessions ont été suivis par un taux de croissance élevé de l'emploi et une baisse du taux de chômage durant les périodes de redressement et d'expansion. Cependant, la question qui n'a pas encore été étudiée est la manière dont cette tendance s'est manifestée au cours des 20 dernières années dans les régions urbaines et rurales du Canada. Le présent article analyse les deux cycles économiques qui ont eu lieu depuis 1976 et prête une attention particulière aux récessions de 1981 à 1982 et de 1990 à 1992. Nous souhaitons ainsi déterminer les répercussions sur les marchés du travail des régions non-métropolitaines par rapport à celles dans les centres

métropolitaines au Canada dans l'ensemble afin de déterminer comment ces répercussions se sont manifestées dans les différentes régions du Canada.

Cet article compare d'abord les taux de croissance de l'emploi dans les régions non-métropolitaines (régions non-métro) avec ceux des centres métropolitaines (centres métro) pour l'ensemble du Canada. Y avait-il davantage ou moins de croissance de l'emploi dans les régions non-métro ou dans les centres métro durant cette période, et comment cette croissance ou baisse de l'emploi a été touchée par la récession de 1981 à 1982 et de 1990 à 1992? L'article compare ensuite les taux de chômage dans les régions non-métro et les centres métro. De nouveau la question se pose : y avait-il davantage ou moins de chômage dans les régions nonmétro que dans les centres métro durant cette période et comment le taux de chômage a été touché par les deux périodes de récession? Finalement, l'article compare les rapports emploi-population (taux d'emploi) des régions non-métro et des centres métro en vue de déterminer si l'emploi ou le chômage ont suivi la même tendance durant la période de 20 ans faisant l'objet de l'étude. L'analyse provinciale examine les taux de chômage et d'emploi entre 1976 et 1997 et les taux de croissance de l'emploi entre 1987 et 1997.

Méthodologie

Toutes les données présentées dans cet article concernant les caractéristiques d'emploi et de chômage des régions non-métropolitaines du Canada sont tirées de l'Enquête sur la population active (ETA), de Statistique Canada. Bien que cet article examine les taux annuels de croissance de l'emploi et de chômage au Canada sur 20 ans, l'auteur a utilisé deux séries chronologiques différentes qui font appel à des données géographiques légèrement différentes et les données comportent deux pauses dans les séries chronologiques, situation qui est attribuable aux modifications apportées au plan d'échantillonnage.

La première série chronologique va de 1976 à 1986. Au cours de cette période, l'EPA classifie les régions en unités autoreprésentatives (UAR) et en unités non autoreprésentatives (UNAR) (1). Bien que les lignes directrices varient d'une province à l'autre, les UAR sont, en général, des régions urbaines comptant plus de 10 000 habitants. Par conséquent, les UNAR constituent des régions non-métropolitaines. Pour le Canada dans son ensemble, plus de 60 pour cent de la population d'UNAR vivent dans des endroits comptant 1 000 habitants ou moins (2).

La deuxième série chronologique se déroule entre 1987 et 1997, et les changements au plan d'échantillonnage ont eu lieu en 1995. Entre 1987 et 1994, les données des régions métropolitaines de recensement (RMR) et

celles des régions autres que des régions métropolitaines de recensement (régions autres que des RMR) se basaient sur la géographie du recensement de 1981. Entre 1995 et 1997, les données des RMR se basaient sur les limites préliminaires du recensement de 1996 et les données des régions autres que des RMR se basaient sur les frontières du recensement de 1991. La géographie de 1996 comprend les régions aux abords des villes qui ont connu une croissance depuis 1981. Dans cet article, on se sert des RMR comme remplacements des centres métropolitaines et des régions autres que des RMR comme remplacements des régions non-métropolitaines. Il est possible de remplacer les RMR par des UAR et des régions autres que des RMR par des UNAR, étant donné que la plupart des subdivisions du recensement (villes et municipalités constituées) constatées dans les UAR se trouvent également dans les RMR et la plupart des subdivisions du recensement constatées dans les UNAR se retrouvent également dans les régions autres que des RMR. On espère que la comparabilité des deux séries chronologiques au niveau canadien, de même que l'avantage d'utiliser les estimations annuelles de l'EPA, l'emportent sur les problèmes de comparer les données de l'EPA lorsque la classification géographique a été rajustée dans le temps. Puisque le remplacement de RMR par des UAR et des régions autres que des RMR par des UNAR est difficile pour plusieurs des petites provinces, l'analyse provinciale du niveau et de la croissance de l'emploi se limite à la période de 1987 à 1997 (à l'aide des données du RMR et des régions autres que des RMR). Cependant, les proportions (p. ex., taux de chômage, rapport emploi-population) sont moins vulnérables au changement de géographie et ces tendances sont analysées par province pour la période complète, soit de 1976 à 1997.

Définitions

Personne occupée

Les personnes occupées sont celles qui sont âgées d'au moins 15 ans et qui, durant la semaine de référence : a) ont fait un travail quelconque. Le travail comprend tout travail payé ou à but lucratif qui a été rémunéré dans le contexte d'une relation employeur-employé, ou de travailleur autonome. Il comprend également tout travail familial non rémunéré, c'est-à-dire tout travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet professionnel dont le propriétaire-exploitant est un membre parent du ménage : b) ont un emploi mais n'étaient pas au travail en raison d'une maladie ou d'une incapacité, de responsabilités personnelles ou familiales du mauvais temps, d'un conflit de travail ou de vacances.

Régions autres que des régions métropolitaines de recensement (régions autres que des RMR)

Toutes les régions urbaines et rurales situées à l'extérieur d'une RMR.

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Une très grande région urbaine (*noyau urbanisé*) de même que les régions urbaines et rurales adjacentes (*abords urbains et ruraux*) qui ont un niveau élevé d'intégration sociale et économique avec le noyau urbanisé. Un RMR a un noyau urbanisé d'au moins 100 000 habitants, d'après les chiffres de population du recensement précédent.

Région rurale

Tout territoire à l'extérieur des régions urbaines est considéré rural.

Région urbaine

Les régions urbaines comptent une concentration minimum de 1 000 habitants une densité de population d'au moins 400 par kilomètre carré, en fonction des chiffres de population du recensement précédent.

Taux de chômage

Le taux de chômage représente le nombre de personnes en chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de croissance de l'emploi

Le taux de croissance de l'emploi est l'augmentation en pourcentage d'année en année du nombre de personnes occupées.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi, ou le rapport emploi-population comme il avait été appelé dans le passé, représente le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Unité autoreprésentative (UAR)

Il s'agit de tous les centres urbains qui sont suffisamment grands pour permettre de prévoir un échantillon de 50 logements. Bien que les lignes directrices varient d'une province à l'autre, les UAR comptent généralement plus de 10 000 habitants.

Unité non-autoreprésentative (UNAR)

Correspond aux régions situées à l'extérieur des régions d'UAR et comprend les régions rurales et les petits centres urbains. Au Canada, plus de 60 pour cent de la population d'une UNAR vivent dans des endroits comptant moins de 1 000 habitants. Le pourcentage varie de province à province.

La croissance et le déclin de l'emploi sont différents dans les régions non-métropolitaines comparativement aux centres métropolitaines au Canada.

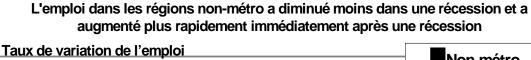
Les statistiques sur la croissance de l'emploi donnent certains renseignements sur la capacité de l'économie de créer des emplois. Bien que la création d'emplois traite exclusivement de la demande de la main d'oeuvre, la croissance de l'emploi mesure l'évolution du nombre de personnes qui ont accepté un emploi aux niveaux de rémunération existants (Biggs, Bollman et McNames). Entre 1976 et 1997, les tendances de la croissance de l'emploi au Canada ont suivi une courbe très distinctive dans les régions non-métropolitaines (régions non-métro) et dans les centres métropolitaines (centres métro).

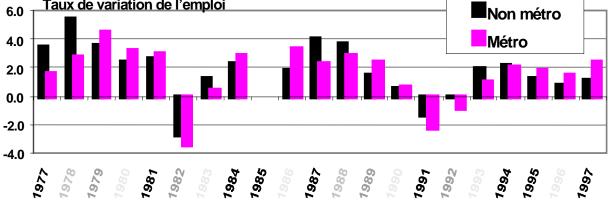
La baisse de l'emploi dans les régions non-métro et les centres métro durant la récession de 1981-1982 était de durée plus courte mais était plus profonde qu'au cours de la récession de 1990-1992. Les taux de croissance de l'emploi sont revenus à un niveau élevé durant la période d'expansion du milieu et de la fin des années 1980. Le déclin de l'emploi au cours de la récession de 1990-1992 était de plus longue durée mais plus faible que lors de la récession de 1981-1982, même si la croissance de l'emploi n'est jamais revenue aux niveaux avant récession de 1990-1992.

Durant la période d'expansion de l'emploi de 1976 à 1978, les taux de croissance de l'emploi dans les régions non-métropolitaines étaient plus élevés que ceux dans les centres métropolitaines (voir figure 1). Les taux de croissance des régions non-métro ont commencé à baisser plus vite que ceux des centres métro (1979 à 1980) et sont demeurés plus faibles durant cette période. Au cours de la récession de 1981-1982, l'emploi a baissé davantage dans les centres métro que dans les régions non-métro. Faisant parallèle à la période d'expansion de 1976 à 1978, la croissance de l'emploi au cours de la période de redressement de 1982 à 1983 était plus élevée dans les régions non-métro que dans les centres métro. Bien que les taux de croissance de l'emploi dans les centres métro ont dépassé les taux des régions non-métro entre 1984 et 1986, les taux des régions non-métro étaient plus élevés que ceux des centres métro au coeur de l'expansion économique en 1987 et 1988.

Au cours de la période menant à la récession de 1990-1992, les taux de croissance de l'emploi dans les régions non-métro étaient moins élevés que ceux des centres métro, parallèlement à la période menant à la récession de 1981-1982. Au cours de la récession de 1990-1992, le déclin de l'emploi dans les régions non-métro était moins élevé que celui des centres métro, faisant parallèle à la situation qui existait au cours de la récession de 1981-1982. De nouveau, les taux de croissance de l'emploi dans les régions non-métro étaient plus élevés que ceux des centres métro au cours de la première année de redressement économique (1993 et 1994). À l'instar du cycle économique précédent, les taux de croissance de l'emploi dans les centres métro ont dépassé les taux des régions non-métro durant la période d'expansion (1994 à 1997).

Figure 1





La croissance et le déclin de l'emploi dans les régions nonmétropolitaines varient selon l'activité économique provinciale

Entre 1987 et 1997, les taux de croissance de l'emploi dans les régions non-métropolitaines avaient tendance à suivre la situation économique des diverses régions du Canada. Les taux de croissance réels de l'emploi figurent à l'annexe 1.

Veuillez noter que pour l'ensemble du Canada (figure 1 et tableau 1), l'emploi dans les régions non-métro et dans les centres métro a eu tendance à baisser et à augmenter en même temps. Cependant, dans certaines provinces, notamment à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Saskatchewan, il semble y avoir une plus faible corrélation entre le changement d'emploi dans les régions non-métro et les centres

métro. Prenez note aussi que la Colombie-Britannique était la seule juridiction qui a affiché une croissance de l'emploi dans les régions non-métro et les centres métro toutes les années depuis 1987. Une discussion plus détaillée de la variation de l'emploi dans chaque province figure à l'annexe 2.

Les taux de chômage des régions non-métropolitaines ainsi que des centres métropolitaines convergent durant les périodes de récession économique et divergent durant les périodes d'expansion économique

Dans l'ensemble, au cours de la période à l'étude, les taux de chômage au Canada étaient plus élevés dans les régions non-métro que dans les centres métro. En général, les taux de chômage des centres métro sont plus faibles que ceux des régions non-métro en bonne période économique et augmentent plus rapidement au fur et à mesure que l'économie se détériore. La composition industrielle est l'un des facteurs qui expliquent ce phénomène, par exemple, le secteur de l'agriculture peut ne pas souffrir des fluctuations cycliques de la demande autant que celui de la fabrication (Gower, 1989 et 1996). Comme le démontre la figure 2 et le tableau de l'annexe 3, les taux de chômage au Canada ont augmenté en flèche à la fois dans les centres métro et dans les régions non-métro au cours de la récession de 1981—1982. En 1983, les taux des centres métro et des régions non-métro ont convergé et étaient à leur plus haut niveau (12 pour cent dans les régions non-métro et 11,9 pour cent dans les centres métro). En raison du redressement et de l'expansion économiques, les taux de chômage ont commencé à diverger en 1984 et ont atteint leur point le plus divergeant au plus fort de l'expansion économique en 1989 (9 pour cent dans les régions non-métro et 6,7 pour cent dans les centres métro). Les taux de chômage ont augmenté à nouveau dans les centres métro et les régions non-métro au cours de la récession de 1990—1992, mais pas aussi rapidement qu'au cours de la récession de 1981—1982.

Tableau 1 : Les taux de croissance de l'emploi dans les régions non-métro ont varié selon les provinces entre 1987 et 1997.

	87-88		89-90	90-91	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97
Canada	+	+	0	-	0	+	+	+	+	+
Métro	+	+	0	_	-	+	+	+	+	+
Non-métro	+	+	0	-	0	+	+	+	+	+
Terre-Neuve	+	+	0	-	-	0	0	+	-	+
Métro	+	0	+	0	-	+	+	+	-	+
Non-métro	+	+	-	-	-	-	-	+	-	0
IPÉ. (1)	+	0	+	-	+	0	+	+	+	0
NÉ.	+	+	+	-	-	-	+	+	0	+
Métro	+	+	+	-	-	+	+	+	+	+
Non-métro	+	+	0	-	-	-	+	+	0	+
NB.	+	+	+	-	+	+	0	+	0	+
Métro	+	0	+	+	+	+	-	+	_	+
Non-métro	+	+	+	-	+	0	+	+	+	+
Québec	+	+	0	-	-	0	+	+	0	+
Métro	+	+	0	-	-	-	+	0	+	+
Non-métro	+	0	0	-	0	+	+	+	-	+
Ontario	+	+	0	-	-	+	+	+	+	+
Métro	+	+	0	-	-	+	+	+	+	+
Non-métro	+	+	-	-	0	+	+	0	+	-
Manitoba	0	+	+	-	-	+	0	+	+	+
Métro	+	+	0	-	-	+	0	+	0	+
Non-métro	-	-	+	-	0	+	0	-	+	+
Saskatchewan	0	-	0	0	-	+	0	0	0	+
Métro	0	0	0	0	_	+	+	0	+	+
Non-métro	-	-	0	0	-	0	0	+	-	+
Alberta	+	+	+	+	0	+	+	+	+	+
Métro	+	+	+	0	0	0	+	+	+	+
Non-métro	+	+	+	+	-	+	+	0	+	0
СВ.	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Métro	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Non-métro	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active. Métro s'entend des régions métropolitaines de recensement (RMR)

Le signe + indique une croissance, le signe – indique une décroissance, et 0 indique un changement insignifiant entre –0,75 % et +0,75 %.

Non-métro s'entend des régions autres que des régions métropolitaines de recensement (non-RMR).

(1) Dans ce tableau, le total pour l'Île-du-Prince-Édouard est le chiffre non-RMR, car il n'y a pas de RMR (c'est-àdire de régions métropolitaines) dans l'île-du-Prince-Édouard.

Dans les provinces des Prairies, les taux de chômage des régions non-métropolitaines sont, en général, moins élevés que ceux des centres métropolitaines.

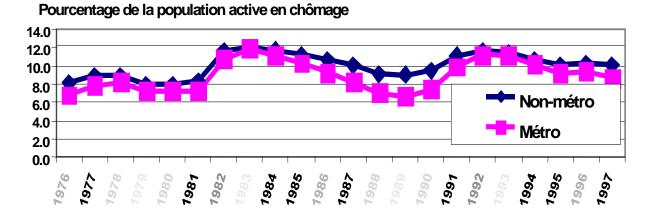
Dans les provinces des Prairies, le taux de chômage des régions non-métro a généralement été plus faible que celui des centres métro. Cet écart a été particulièrement perceptible au Manitoba et en Alberta au cours des récessions de 1981—1982 et de 1990—1992. Au Manitoba, il y avait un écart de 3,3 points de pourcentage en 1983 et de 4,9 points de pourcentage en 1994 entre les taux de chômage des régions non-métro et celui des centres métro. En Alberta, il y avait un écart de 5,2 points de pourcentage en 1985 et de 3,4 points de pourcentage en 1994 entre les taux de chômage des régions non-métro et des centres métro (Annexe 3).

Le plus faible taux de chômage des régions non-métro dans les provinces des Prairies s'explique, en partie, par une plus grande concentration de l'activité agricole dans les régions non-métropolitaines des Prairies. Les fermiers ne deviennent pas des chômeurs, même durant la saison morte car ils sont les propriétaires d'entreprises (Fellegi, 1996). En outre, les sans-emplois des régions non-métropolitaines des Prairies ont tendance à déménager dans les grandes villes pour rechercher du travail et à être dénombrés comme chômeurs dans les grandes villes (De plus, l'Enquête sur la population active ne dénombre pas sur les réserves indiennes).

De l'autre côté, dans l'Est du Canada et en Colombie-Britannique (C.-B.), le taux de chômage des régions non-métro a, en général, été plus élevé que celui des centres métro. L'économie non-métropolitaine des provinces de l'Est et de la C.-B. est plus diversifiée que celle des provinces des Prairies. Dans les provinces de l'Est et en C.-B., l'activité agricole compte pour une bien plus petite part de l'emploi dans les régions non-métro que dans les provinces des Prairies. L'économie des régions non-métro dans les provinces de l'Est et en C.-B. comprend également un pourcentage plus élevé de travailleurs rémunérés pour du travail saisonnier tel que le traitement du poisson et les scieries. (Fellegi, 1996). L'écart entre les taux de chômage des régions non-métro et des centres métro était particulièrement évident à Terre Neuve, en Nouvelle-Écosse et en C.-B. En plus d'avoir continuellement des taux de chômage à deux chiffres dans les régions non-métro et les centres métro depuis 1976, Terre-Neuve a connu des écarts importants entre les taux de chômage des régions non-métro et des centres métro. Même si l'écart entre les régions non-métro et les centres métro n'était pas à deux chiffres (points de pourcentage) en 1981-1982, il l'était en 1990—1992. En 1994 et 1995, les régions non-métro de Terre-Neuve ont connu des taux de chômage de près de 8 points de

pourcentage plus élevés que dans le reste de la province (Saint-Jean), résultat qui vraisemblablement était attribuable au déclin dans l'industrie du poisson. En Nouvelle-Écosse, l'écart entre les taux de chômage des régions non-métro et des centres métro était très prononcé en 1986 et 1994 où il y avait des écarts de 5,3 et de 5,5 points de pourcentage (Annexe 3). En Colombie-Britannique, l'écart entre les taux de chômage des régions non-métro et des centres métro était le plus élevé en 1982 (3,6 points de pourcentage) et en 1991 (4,3 points de pourcentage).

Figure 2
Les taux de chômage ont convergé pendant les périodes de récession et divergé pendant les périodes d'expansion



Les rapports emploi-population (taux d'emploi) sont plus élevés dans les centres métropolitaines

Le taux d'emploi indique quel pourcentage de la population d'âge actif est occupé. Une hausse (ou une baisse) du taux d'emploi signifie généralement que la croissance de l'emploi au cours de la période observée est plus rapide (ou plus lente) que celle de la population d'âge actif. Le taux d'emploi est très porté à la baisse. Cette situation s'explique par le fait que le dénominateur (population d'âge actif) augmente généralement dans le temps alors que le numérateur (emploi) va dans l'une ou l'autre direction, selon la santé de l'économie (Akyeampong, 1996).

Dans l'ensemble, les taux de chômage au Canada étaient plus faibles dans les régions non-métro et plus élevés dans les centres métro au cours de la période à l'étude, ce qui signifie qu'une plus forte proportion de la population adulte travaillait dans les centres métropolitaines plutôt que dans les régions non-métropolitaines (figure 3 et annexe 4). L'âge de la population est l'un des facteurs possibles qui explique le plus faible taux d'emploi dans les régions non-métro. Parmi tous les groupes d'âge, le taux

de croissance le plus élevé dans les régions non-métropolitaines au Canada ont tendance à se trouver parmi les personnes d'au moins 65 ans (gouvernement du Canada, 1995). Au fur et à mesure que la population vieillit, moins de personnes d'âge actif ont tendance à travailler. Comme nous en avons discuté précédemment, moins il y a de personnes d'âge actif qui travaillent, plus le taux d'emploi est faible. Même si l'examen des écarts entre les âges et les sexes dans le taux d'emploi va au-delà de la portée de cet article, une analyse poussée de ces variables pourrait nous aider à mieux comprendre le taux d'emploi au Canada.

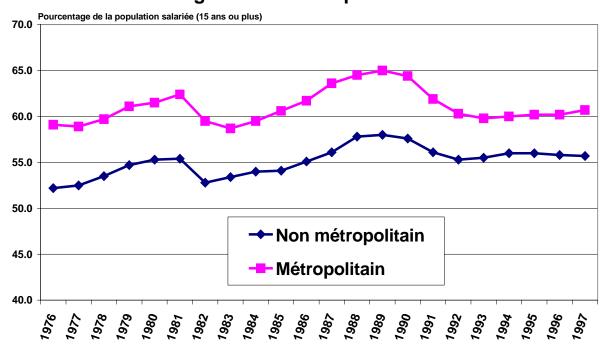
Les taux d'emploi des régions non-métro et des centres métro ont suivi les mêmes tendances depuis les deux derniers cycles économiques. Dans les régions non-métro et les centres métro, les taux d'emploi ont tombé très rapidement en 1991 et ont augmenté très lentement durant les périodes de redressement et d'expansion économiques entre 1983 et 1989. Malgré des taux de croissance élevés de l'emploi au cours de la période de redressement et d'expansion économiques des années 1980, les taux d'emploi des régions non-métro et des centres métro ont pris six ans à revenir à leur niveau avant récession. Au cours du cycle économique des années 1990, les taux d'emploi des régions non-métro et des centres métro ont baissé moins rapidement entre 1990 et 1992, mais étant donné les taux de croissance de l'emploi plus faibles dans les régions non-métro et les centres métro entre 1993 et 1997, les taux d'emploi ne sont pas revenus à leur niveau préalable à la récession (figure 3 et annexe 4).

Les rapports emploi-population (taux d'emploi) sont plus élevés dans l'Ouest du Canada et en Ontario

Dans la plupart des cas, les taux d'emploi des régions non-métro et des centres métro ont suivi la même tendance au niveau provincial qu'au niveau national, c'est-à-dire que les taux d'emploi étaient plus faibles dans les régions non-métro et plus élevés dans les centres métro au cours de la période à l'étude. En 1997, l'Alberta avait le taux d'emploi le plus élevédans les centres métropolitaines et dans les régions non-métropolitaines. À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario, les provinces dont les taux d'emploi dans les régions non-métro au-delà de la moyenne canadienne se trouvait dans l'Ouest. Au cours de la même année, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse affichaient les taux d'emploi les plus faibles dans les régions non-métro alors que le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve avaient les taux d'emploi les plus faibles dans les centres métro (tableau 2).

Figure 3

Les taux d'emploi ont été plus faibles dans les régions non métropolitaines



À l'exception du Nouveau-Brunswick, les écarts moyens susmentionnés (écart en points de pourcentage) entre les taux d'emploi des régions non-métro et des centres métro se sont produits dans les provinces à l'Est du Manitoba, l'écart le plus élevé en pourcentage se trouvant à Terre-Neuve, soit 19 %. Four provinces showed a small gap between non-metro and netro employment rates (the four western provinces plus Quebec and New Brunswick) with le plus petit écart se trouvant au Manitoba, soit moins de 1 %. In the 1991 to 1996 period, les taux d'emploi dans les régions non-métro de l'Alberta étaient en réalité plus élevé que dans ses centres métro (tableau 2). Cette situation reflète la capacité relative des bases de ressources des régions (situées principalement dans les régions non-métropolitaines) de fournir des perspectives d'emploi locales (Biggs, Bollman et McNames, 1993).

Pour la plupart, les tendances du taux d'emploi au niveau provincial étaient semblables à celles du taux d'emploi au niveau national. Les taux d'emploi des régions non-métro et des centres métro ont chuté rapidement au cours de la récession de 1981-1982 et ont chuté encore davantage au cours de la récession de 1990-1992. Après la récession de 1981-1982, les taux d'emploi provinciaux ont pris un certain nombre d'années pour revenir à leur niveau avant récession tant au chapitre des régions non-métro que des centres métro. Le nombre d'années pris pour revenir au niveau d'emploi

avant récession a varié entre les provinces, mais il était plus prononcé dans l'Ouest du Canada. Bien que les taux d'emploi des centres métro du Manitoba et de la Saskatchewan ont pris respectivement sept et cinq ans pour retourner à leur niveau avant récession, les régions non-métro de ces deux provinces n'ont pris que trois ans dans les deux provinces. Bien que les taux d'emploi des régions non-métro en Alberta ont pris neuf ans pour retourner à leur niveau avant récession, les taux des centres métro ne sont jamais revenus à leur niveau avant récession. L'Alberta est la seule province au Canada dont les taux des régions non-métro sont revenus à leur niveau préalable à 1991. En 1991, les taux d'emploi des régions nonmétro de l'Alberta ont dépassé les taux d'emploi des centres métro de cette province. De nouveau, cette situation traduit la capacité de la base des ressources des régions de fournir des perspectives d'emploi locales. La Colombie-Britannique affiche l'une des tendances les plus inhabituelles au Canada. Bien que les régions non-métro et les centres métro ont pris huit ans pour revenir à leur niveau préalable à 1981, l'emploi n'a jamais baissé entre 1976 et 1997, ce qui indique que l'économie de la province ne pouvait pas produire suffisamment d'emploi pour toutes les personnes de 15 ans ou plus qui voulaient travailler (annex 4).

Tableau 2 : Dans les régions non-métro en 1997, l'Alberta affichait le taux d'emploi le plus élevé, et Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse les taux d'emploi les plus faibles

·		Régions	Différence
	Centres	non-	en points de
Province	métro	métro	pourcentage
	_	oi en 1997 (poi	_
	sont occupée	es de 15 ans e es)	t plus qui
	oom oodapaa		
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)
Terre-Neuve	55.4	36.6	18.8
Île-du-Prince-Édouard	n.a.	56.4	n.a.
Nouvelle-Écosse	61.9	47.5	14.4
Nouveau-Brunswick	54.0	52.1	1.9
Québec	56.4	52.3	4.1
Ontario	61.8	56.6	5.2
Manitoba	62.6	62.4	0.2
Saskatchewan	64.1	61.0	3.1
Alberta	67.9	66.8	1.1
Colombie-Britannique	60.0	58.3	1.7
Canada	60.7	55.7	5.0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Il n'y a pas de RMR (c.-à-d. de centres métro) dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Conclusion

L'activité sur le marché du travail des régions non-métropolitaines et des centres métropolitaines au Canada ont suivi des tendances différentes au cours des cycles commerciaux des années 1980 et 1990. Bien que cet article ne nous dise pas où se dirige la main-d'oeuvre du Canada, l'analyse des taux de croissance de l'emploi, de chômage et d'emploi nous donne quand même des aperçus utiles sur la façon dont la main-d'oeuvre a fonctionné dans les régions non-métro et les centres métro au cours des dernières années.

Bien que la croissance de l'emploi dans les régions non-métro ait eu tendance à baisser moins durant les périodes de récession et à être plus élevée que celle dans les centres métro durant les périodes de redressement économique, la croissance de l'emploi des centres métro était plus élevée que celle des régions non-métro au cours des périodes menant à la récession et a dépassé la croissance dans les régions non-métro durant les périodes d'expansion économique. Le lien qui existe entre la croissance et le déclin de l'emploi et le cycle commercial varie d'une province à l'autre, selon l'activité économique provinciale.

À l'instar de l'emploi, le chômage a suivi une tendance différente dans les régions non-métro et les centres métro. En général, les taux de chômage au Canada étaient plus élevés dans les régions non-métro que dans les centres métro, bien qu'à l'échelle provinciale, les taux de chômage des régions non-métro avaient tendance à être plus faibles que dans les centres métro dans les provinces des Prairies et plus élevés que dans les centres métro des provinces de l'Est et en Colombie-Britannique. Cet écart entre les deux catégories peut s'expliquer partiellement par la plus forte concentration de travail indépendant dans les provinces des Prairies, ce qui a mené à un taux d'emploi plus stable, et par l'économie plus diversifiée dans les provinces de l'Est et en Colombie-Britannique, en fonction de l'emploi basé sur le salaire. Durant les deux cycles économiques, les taux de chômage des régions non-métro et des centres métro ont convergé au cours des périodes de récession économique et ont divergé durant les périodes d'expansion économique.

À l'exception de l'Alberta, les taux d'emploi étaient plus faibles dans les régions non-métro et plus élevés dans les centres métro, tant au niveau du national que provincial. Les provinces de l'Est du Canada étaient celles qui avaient l'écart le plus important entre les taux dans les régions non-métro et les centres métro, alors que les provinces avec le plus petit écart se trouvaient dans l'Ouest du Canada. Fait qui n'est pas surprenant, les taux d'emploi dans les régions non-métro étaient les plus élevés dans les provinces qui avaient la plus forte croissance de l'emploi (provinces de l'Ouest, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard). Les taux d'emploi étaient les

plus faibles dans les provinces qui affichaient la moins forte croissance de l'emploi (les Maritimes et le Québec). Les taux d'emploi dans les régions non-métro et les centres métro ont chuté rapidement durant les périodes de récession et ont augmenté lentement durant les périodes de redressement et d'expansion. À l'exception des régions non-métro de l'Alberta, les taux d'emploi ne sont pas revenus au niveau avant récession de 1981-1982.

Notes

- (1) La série UAR/NUAR est disponible entre 1976 et 1994. Durant cette période, les UAR/NUAR se basaient sur la géographie du recensement de 1981. Cet article utilise la série entre 1976 et 1986 et passe aux nouvelles régions métropolitaines de recensement/régions autres que des RMR en 1987. L'Enquête sur la population active a été reformulée en 1985 pour tenir compte de la structure de la main-d'oeuvre dénombrée au cours du recensement de la population de 1981. Avant 1985, l'Enquête sur la population active se servait des limites du recensement de 1971. Par conséquent, un certain nombre d'UNAR se trouvant en banlieue des régions métropolitaines de recensement ont été reclassifiées comme des UAR en 1985. Ainsi, le changement dans le niveau d'emploi entre 1984-1985 n'est pas discuté dans la présente.
- (2) Cet article utilise la définition du mot rural provenant du recensement de 1996. Tout territoire à l'extérieur des régions urbaines est considéré rural. Les régions urbaines ont une concentration minimum de population de 1 000, une densité de population d'au moins 400 par kilomètre carré, en fonction des chiffres de population du recensement précédent.

Références et autre matériel de lecture

- Akyeampong, Ernest, B. (Hiver 1996) *Une autre mesure de l'emploi*. **L'emploi et le revenu en perspective**. (Statistique Canada, catalogue 75-001-XPF) 8, n° 4.
- Biggs, Brian, Bollman, Ray D. et McNames, Michael. (1993) *Tendances et caractéristiques relatives aux régions rurales et aux petites villes du Canada.* Ottawa: Statistique Canada, Division de l'agriculture, **Document de travail n° 15.**
- Dumas, C. (Printemps, 1996) *Le marché du travail : bilan de fin d'année*. **L'emploi et le revenu en perspective**. (Statistique Canada, catalogue 75-001XPF) 8, nº 1.
- Fellegi, I. (1996) Comprendre les structures et tendances du Canada rural. Présentation au Comité des sous-ministres fédéraux pour la relance économique du Canada rural en septembre 1996 (Statistique Canada catalogue 21F0016XIF).
- Gower, D. (Été, 1989) *Mosaïque du chômage au Canada*. **L'emploi et le revenu en perspective**. (Statistique Canada, catalogue 75-001XPF) 1, n° 1.
- Gower, D. (Printemps, 1996) *Mosaïque canadienne du chômage dans les années 90.* **L'emploi et le revenu en perspective**. (Statistique Canada, catalogue 75-001XPF) 8, n° 1.
- Gouvernement du Canada (1995) **Profil du Canada rural**. Ottawa: Comité interministériel sur les régions rurales et éloignées du Canada.
- Statistique Canada, *Des marchés du travail : bilan de fin d'année*.

 L'emploi et le revenu en perspective, supplément,
 printemps 1991 à printemps 1995. (Statistique Canada,
 catalogue 75-001XPF).

Annexe Tableau 1. Taux de croissance de l'emploi dans les régions non-métro et métro

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86
Canada	2.1	3.4	4.3	3.0	3.0	-3.2	0.6	2.7	3.0	3.0
U A R N U A R	1.6 3.5	2.7 5.4	4.5 3.6	3.2 2.4	2.9 2.6	-3.4 -2.7	0.4 1.2	2.8 2.3	-	3.4 1.8
	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97
Canada	3.2	2.1	0.6	-1.9	-0.6	1.3	2.1	1.6	1.3	1.9
M étro N o n - m étro	2.9 3.7	2.4 1.5	0.6 0.6	-2.2 -1.3	-0.9 -0.1	1.0 1.9	2.1 2.2	1.8 1.3	1.5 0.8	2.3 1.2
Terre-Neuve	5.4	3.7	-0.1	-1.4	-4.3	-0.4	0.7	1.4	-3.8	1.1
M étro N o n - m étro	6.5 4.8	0.3 5.7	5.1 -3.1	-0.1 -2.2	-4.2 -4.4	4.3 -3.3	3.6 -1.2	1.9 1.0	-4.5 -3.4	1.9 0.6
IPÉ.	2.7	0.5	1.1	-3.3	1.3	0.4	3.1	4.7	2.4	0.6
NÉ.	4.5	2.0	1.5	-2.1	-2.8	-0.8	3.1	1.2	0.2	1.8
M é tro N o n - m é tro	2.7 5.8	3.5 1.0	2.6 0.7	-1.2 -2.7	-4.0 -1.9	2.0 -2.8	3.6 2.8	0.9 1.4	1.4 -0.7	0.8 2.6
NB.	3.2	1.6	2.0	-1.7	1.8	1.0	0.7	2.1	-0.3	1.1
M é tro N o n - m é tro	7.6 2.3	0.2 1.9	3.7 1.5	1.1 -2.3	0.9 2.0	2.6 0.6	-3.8 1.8	0.8 2.4	-5.2 0.9	1.8 0.9
Québec	2.8	1.2	0.5	-2.3	-1.0	0.4	2.5	1.5	0.3	1.5
Métro Non-métro	2.4 3.7	1.7 0.0	0.6 0.3	-1.9 -3.3	-1.6 0.3	0.2 0.8	2.5 2.4	0.7 3.3	1.3 -1.9	1.0 2.5
Ontario	3.7	2.0	-0.3	-3.5	-0.8	1.8	1.4	1.4	1.5	1.9
M é tro N o n - m é tro	3.3 5.0	2.0 2.2	0.0 -1.0	-4.2 -1.5	-1.0 -0.4	1.5 2.5	1.3 1.7	2.1 -0.5	1.4 1.7	3.0 -0.9
Manitoba	0.1	0.9	1.1	-2.4	-1.5	2.1	0.5	2.0	0.8	2.4
M é tro N o n - m é tro	0.8 -1.4	1.9 -0.9	0.3 2.6	-2.6 -2.0	-2.0 -0.5	2.4 1.7	0.5 0.4	4.1 -1.7	0.7 1.0	2.0 3.3
Saskatchewan	-0.6	-1.5	0.1	0.0	-1.7	0.9	0.5	0.7	0.2	2.8
M é tro N o n - m é tro	0.6 -1.4	0.4 -2.9	0.4 -0.1	0.2 -0.2	-1.2 -2.1	1.9 0.1	1.8 -0.6	0.2 1.1	1.9 -1.1	2.9 2.7
Alberta	3.1	2.4	1.9	1.0	-0.4	0.9	3.1	2.7	2.9	3.1
M é tro N o n - m é tro	3.0 3.3	2.4 2.3	1.2 3.0	0.7 1.6	0.0 -1.0	0.0 2.5	2.8 3.8	4.1 0.3	2.7 3.2	4.5 0.6
СВ.	3.9	5.5	2.5	1.5	2.2	2.9	4.0	1.7	2.5	1.8
M étro N o n - m étro	3.3 4.8	6.5 3.9	2.3 2.7	1.8 1.1	2.0 2.5	1.0 5.8	4.0 4.0	0.9 2.9	2.3 2.8	1.2 2.5

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active.

Métro s'entend des régions métropolitaines de recensement (RMR).

Non-métro s'entend des régions autres que des régions métropolitaines de recensement (non-RMR); il n'y a pas de RMR dans l'Î.-P.-É.

86-87

2.7

4.1

Annexe 2

Le taux et le déclin de l'emploi dans les régions non-métropolitaines varient selon l'activité économique provinciale

Les provinces de l'Atlantique ont connu une croissance positive de l'emploi dans les régions non-métro in 1987—1988 but some areas showed no growth in 1988—1989 (voir tableau 1 dans le texte principal). De son côté, Terre-Neuve a connu un déclin de l'emploi dans les régions non-métro dès 1989-1990, situation attribuable en partie à l'arrêt de la pêche à la morue. À l'instar de la Nouvelle-Écosse, le déclin de l'emploi dans les régions non-métro à Terre-Neuve a duré plus longtemps que partout ailleurs au Canada. Le déclin de l'emploi dans les régions non-métro à Terre-Neuve s'est produit entre 1989—1990 et 1993—1994 alors que celui en Nouvelle-Écosse a eu lieu entre 1990—1991 et 1992—1993. Cette longue récession dans les régions non-métro de Terre-Neuve et de Nouvelle-Écosse est, en grande partie, attribuable au moratoire sur la morue et les effets que ce moratoire a eu sur l'emploi dans la composante du traitement du poisson de l'industrie des aliments et boissons.

À Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, les centres métro ont connu une croissance de l'emploi avant les régions non-métro après la récession de 1990—1992. Les baisses de l'emploi l'Île du-Prince-Édouard au cours de 1990—1991 étaient attribuables à un déclin dans les industries primaires alors que le déclin de l'emploi au Nouveau-Brunswick durant 1990—1991 était occasionné par un faible rendement des industries de la mine, de la forêt et du papier. No Atlantic Province has shown steady growth since the 1990-1992 recession.

Les régions non-métro de l'Ontario et du Québec ont connu une croissance positive de l'emploi en 1987—1988. Bien que les régions non-métro de l'Ontario aient connu une croissance positive de l'emploi en 1988—1989 (malgré le fait que les taux de croissance de l'emploi en Ontario étaient inférieurs, dans l'ensemble, à la moyenne nationale), les régions non-métro du Québec n'ont connu aucune hausse durant la même année. Cette croissance nulle dans les régions non-métro du Québec aurait pu être attribuable, en partie, à l'activité réduite qui s'est produite dans certaines industries de la province dans son ensemble en 1989. Parmi ces industries mentionnons: construction; transport; communication et autres services; services communautaires; services commerciaux et services personnels. Même si les régions non-métro du Québec n'ont connu aucun gain ni déclin de l'emploi en 1989—1990, les régions non-métro de l'Ontario ont connu une forte baisse de l'emploi durant la même année, situation qui est vraisemblablement attribuable à la forte perte d'emploi dans l'industrie de la construction et de la fabrication qui s'est produite dans la province en 1990. La perte d'emplois dans les régions non-métro de l'Ontario et du Québec

s'est poursuivie jusqu'en 1990—1991. La croissance de l'emploi dans les régions non-métro de ces deux provinces était stagnante en 1991—1992. Au cours de la récession de 1990 à 1992, le déclin de l'emploi au Québec a été plus prononcé dans les régions non-métro alors que le déclin en Ontario était plus prononcé dans les centres métro. L'emploi dans les régions non-métro a commencé à augmenter en 1992—1993, à la fois en Ontario et au Québec. Même si les régions non-métro de l'Ontario ont connu une pause dans la croissance de l'emploi en 1994—1995, la croissance des régions non-métro du Québec s'est poursuivie jusqu'en 1995-1996, année où il y a eu une baisse de l'emploi, probablement attribuable à un fléchissement du secteur du commerce et des services publics dans l'ensemble de la province en 1996 (tableau 1 dans le texte principal).

Les régions non-métro du Manitoba et de la Saskatchewan ont connu une baisse de l'emploi en 1987-1988 et en 1988-1989. De son côté, l'Alberta a connu une forte croissance de l'emploi dans les régions non-métro entre 1987 et 1991. Cette croissance de l'emploi dans les régions non-métro de l'Alberta dépassait presque toujours la croissance de l'emploi dans les centres métro de cette province durant la même période. Bien que le Manitoba ait connu une forte croissance de l'emploi dans les régions nonmétro en 1989-1990, probablement à cause des récoltes abondantes et des gains solides dans d'autres industries primaires, la croissance de l'emploi dans les régions non-métro de la Saskatchewan est passée d'une position de déclin à une position de croissance nulle, probablement à cause des même facteurs qui ont touché la croissance de l'emploi au Manitoba. Les trois provinces des Prairies ont connu une baisse de l'emploi dans les régions non-métro en 1991—1992, la Saskatchewan affichant le plus fort déclin (-2 pour cent). Ce déclin de l'emploi dans les régions non-métro dans les provinces des Prairies était vraisemblablement attribuable à une baisse de l'emploi des industries primaires et de la construction. L'Alberta est la seule province des Prairies qui a connu une croissance permanente de l'emploi dans les régions non-métro dans la période après récession (although the growth in the 1994-1995 period and in the 1996-1997 periods was less than 0.75 percent). Dans l'ensemble, l'Alberta a connu des gains d'emploi à l'échelle de la province et des industries y compris : services communautaires, commerciaux et personnels; transport, communication et autres services; et commerce (tableau 1). À l'exception de 1994—1995, l'Alberta a connu une croissance de l'emploi beaucoup plus élevée dans les régions non-métro que dans les centres métro entre 1992—1993 et 1995— 1996, situation en partie attribuable à la croissance dans le gaz naturel, le bois de construction et l'engraissement des bovins.

La Colombie-Britannique (C.-B.) était la seule province canadienne qui ait connu une croissance forte et constante de l'emploi pendant toute la période à l'étude. Même au coeur de la récession nationale de 1990—1991, les régions non-métro de la Colombie-Britannique ont connu une

croissance de l'emploi de 1 %. Les gains d'emploi dans cette province étaient, dans l'ensemble, échelonnés à travers les industries dans la périodes après récession, et comprenaient une forte croissance dans le secteur des exportations de bois de construction, de construction et de services (tableau 1 du texte principal). À l'exception des années 1988—1989 et 1991—1992, les régions non-métro de la Colombie-Britannique ont connu des taux de croissance de l'emploi égaux ou même supérieurs au taux de croissance de l'emploi des centres métro.

Annexe Tableau 3. Taux de chômage dans les régions non-métro et métro

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Canada	7.2	8.1	8.4	7.5	7.5	7.6	11.0	12	11.3	10.5	9.6
UAR NUAR	6.8 8.1	7.8 8.9	8.2 8.9	7.3 8.0	7.3 8.0	7.3 8.3	10.8 11.6	11.9 12.0	11.1 11.7	10.3 11.2	9.3 10.6
Terre-Neuve	13.2	15.7	16.2	15.1	13.3	13.9	16.7	18.9	20.5	21	19.3
UAR NUAR	12.1 14.8	13.3 19.7	14.3 19.3	13.1 17.9	11.4 15.9	12.8 15.5	15.4 18.9	16.6 22.2	17.6 24.7	16.7 26.5	15.2 24.9
îPÉ.	9.7	9.9	9.9	11.3	10.9	11.4	13	12.5	13	13.5	13.6
UAR NUAR	8.9 9.9	9.3 9.9	8.6 10.4	11.8 11.0	12.3 10.2	12.7 10.8	15.0 11.9	12.4 12.5	11.8 13.4	10.1 14.8	12.0 14.1
NÉ.	9.5	10.6	10.6	10.2	9.8	10.2	13.1	13.1	13.1	13.6	13.1
UAR NUAR	9.2 9.8	10.0 11.2	10.0 11.1	10.1 10.3	9.6 9.9	10.1 10.2	12.5 13.8	12.4 13.9	12.7 13.5	13.2 14.1	12.9 13.4
NB.	11.0	13.2	12.6	11.2	11.1	11.6	14.1	14.9	15	15.2	14.4
UAR NUAR	8.6 13.3	11.0 15.2	10.3 14.7	9.2 13.0	9.7 12.3	9.1 13.7	12.5 15.6	13.0 16.5	13.2 16.7	13.4 17.3	11.9 17.2
Québec	8.7	10.3	11	9.7	9.9	10.5	13.9	14.0	12.9	12	11.0
UAR NUAR	7.8 11.3	9.7 12.1	10.4 12.3	9.2 10.9	9.5 11.0	10.0 11.8	13.2 15.8	13.6 15.3	12.4 14.1	11.7 12.7	10.6 12.3
Ontario	6.2	7.0	7.3	6.5	6.9	6.6	9.7	10.4	9.1	8.1	7.0
UAR NUAR	6.1 6.6	7.0 7.1	7.3 7.1	6.5 6.7	6.8 7.0	6.5 6.9	9.7 9.8	10.4 10.4	8.9 9.5	8.0 8.5	6.9 7.7
Manitoba	4.7	5.9	6.6	5.4	5.5	5.9	8.5	9.5	8.4	8.2	7.7
UAR NUAR	4.9 4.1	6.1 5.5	6.7 6.1	5.6 4.9	5.8 4.8	6.4 4.9	9.3 6.7	10.5 7.2	9.2 6.8	8.8 6.6	8.3 6.1
Saskatchewan	4.0	4.5	4.9	4.2	4.4	4.6	6.2	7.5	8.0	8.2	7.7
UAR NUAR	4.7 3.1	5.2 3.7	6.2 3.5	5.5 2.9	5.9 3.1	6.0 3.3	7.7 4.7	9.5 5.4	10.1 5.8	9.6 6.4	9.3 5.8
Alberta	4.0	4.6	4.8	3.9	3.8	3.9	7.7	10.7	11.1	10.1	9.9
UAR	4.3	4.9	5.2	4.1	4.0	4.1	8.4	12.0	12.9	10.9	10.7
NUAR	3.4	4.0	3.9	3.4	3.2	3.4	6.4	8.1	7.7	8.0	7.9
СВ.	8.7	8.5	8.4	7.7	6.8	6.7	12.2	13.9	14.8	14.2	12.5
UAR NUAR	8.4 9.5	8.2 9.5	8.2 8.9	7.5 8.3	6.4 8.2	6.1 8.6	11.3 14.9	13.6 14.8	14.3 16.3	13.8 15.9	12.0 15.0

Annexe Tableau 3. Taux de chômage dans les régions non-métro et métro (conclusions)

		(conclu	ısions)								
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Canada	8.9	7.8	7.5	8.1	10.4	11.3	11.2	10.4	9.5	9.7	9.2
Métro	8.2	7.1	6.7	7.4	9.9	11.2	11.1	10.2	9.2	9.4	8.7
Non-métro	10.1	9.1	9.0	9.5	11.1	11.6	11.4	10.7	10.1	10.3	10.1
Terre-Neuve	18.1	16.4	15.8	17.0	18.4	20.2	20.2	20.4	18.3	19.5	18.8
Métro	12.5	11.2	10.8	11.9	13.3	15.6	14.1	14.1	12.6	14.2	13.8
Non-métro	20.8	19.2	18.2	19.8	21.1	22.8	23.7	24.3	21.9	22.7	22.0
îPÉ. (1)	13.3	13.1	14.1	15.1	17.1	18.1	18.3	17.2	14.9	14.7	15.1
NÉ.	12.4	10.3	9.8	10.6	12.0	13.2	14.7	13.3	12.1	12.6	12.3
Métro	9.0	7.9	6.9	7.9	9.1	9.9	11.2	9.4	8.8	8.6	9.1
Non-métro	14.6	11.8	11.9	12.4	14.1	15.3	17.1	16.1	14.4	15.6	14.5
NB.	13.2	12.0	12.5	12.1	12.8	12.8	12.6	12.5	11.5	11.7	12.9
Métro	13.0	11.2	10.7	9.6	11.8	11.5	10.4	12.3	10.3	12.2	12.7
Non-métro	13.2	12.2	12.8	12.6	13.0	13.2	13.1	12.5	11.8	11.5	12.8
Québec	10.3	9.4	9.3	10.2	12.0	12.8	13.2	12.2	11.3	11.8	11.4
Métro	9.9	9.1	8.8	9.7	11.7	12.8	13.1	12.2	11.2	11.7	11.0
Non-métro	11.2	10.2	10.4	11.3	12.6	12.7	13.2	12.3	11.5	12.1	12.3
Ontario	6.1	5.0	5.1	6.3	9.6	10.9	10.6	9.6	8.7	9.0	8.5
Métro	5.7	4.6	4.7	5.8	9.5	10.9	10.6	9.5	8.5	8.8	8.1
Non-métro	7.1	6.2	6.0	7.5	10.0	10.8	10.5	9.8	9.4	9.6	9.5
Manitoba	7.5	7.9	7.6	7.3	8.9	9.7	9.3	9.2	7.5	7.5	6.6
Métro	7.9	8.3	7.9	7.9	10.0	11.3	10.9	10.9	8.2	8.4	7.4
Non-métro	6.6	7.1	7.0	6.1	6.7	6.7	6.4	6.0	6.0	5.7	5.0
Saskatchewan	7.4	7.5	7.4	7.0	7.3	8.2	8.0	7.0	6.9	6.6	6.0
Métro	8.3	8.3	8.6	7.9	8.6	9.5	9.1	8.2	7.9	7.3	6.6
Non-métro	6.7	6.9	6.6	6.3	6.2	7.2	7.2	6.0	6.1	6.0	5.4
Alberta	9.7	8.2	7.3	7.1	8.3	9.5	9.7	8.6	7.8	7.1	6.0
Métro	10.2	8.5	7.7	7.4	9.1	10.4	10.8	9.8	8.5	7.8	6.4
Non-métro	8.9	7.5	6.5	6.4	6.9	7.9	7.7	6.4	6.5	5.7	5.2
СВ.	12.0	10.3	9.1	8.4	10.0	10.5	9.7	9.4	9.0	8.9	8.7
Métro	11.4	9.5	7.6	7.2	8.3	9.1	9.2	8.8	8.4	8.2	8.5
Non-métro	12.9	11.5	11.4	10.1	12.6	12.6	10.5	10.3	9.7	9.8	9.0

Source: Statistique Canada. Enquête sur la population active. Métro s'entend des régions métropolitaines de recencement (RMR).

Non-métro s'entend des régions autres que des régions métropolitaines de recensement (non-RMR).

⁽¹⁾ Dans ce tableau, le total pour l'Île-du-Prince-Édouard est le chiffre non-RMR (car il n'y a pas de RMR dans l'Î.-P.-É.); la série NUAR pour 1987 à 1996 est présentée ici pour maintenir la série de données présentée pour 1976 à 1986.

Annexe Tableau 4. Rapports emploi/population (taux d'emploi) dans les régions non-métro et métro

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Canada	57.1	57.0	57.8	59.2	59.8	60.4	57.5	57.1	57.9	58.9	59.9
UAR NUAR	59.1 52.2	58.9 52.5	59.7 53.5	61.1 54.7	61.5 55.3	62.4 55.4	59.5 52.8	58.7 53.4	59.5 54.0	60.6 54.1	61.7 55.1
Terre-Neuve	43.0	42.6	43.5	45.0	46.3	45.7	44.0	42.6	42.3	42.3	43.3
UAR NUAR	49.7 34.9	49.7 33.7	50.3 34.8	52.2 36.4	53.9 37.5	52.0 38.1	50.7 36.0	49.0 35.0	49.3 34.2	51.3 33.4	52.2 34.3
îP.É.	51.4	51.8	52.3	52.7	53.2	52.4	50.8	53.1	52.9	53.6	54.0
UAR NUAR	54.0 50.0	53.2 50.9	56.3 50.2	53.7 52.1	51.4 54.0	49.8 53.5	50.7 50.8	54.0 52.8	54.7 52.2	54.9 52.9	53.8 54.2
NÉ.	50.1	49.6	50.6	51.1	52.2	51.8	49.9	50.4	52.0	51.3	52.1
UAR NUAR	53.6 46.4	53.4 45.6	54.1 46.9	54.8 47.1	56.7 47.5	56.2 47.3	54.1 45.6	54.9 45.6	56.2 47.4	55.1 46.2	56.5 46.2
NB.	48.3	47.0	48.4	49.3	49.8	50.0	47.6	47.7	47.2	48.5	49.6
UAR NUAR	54.5 43.3	52.2 42.9	54 43.6	54.3 44.9	54.5 46.2	55.6 45.9	52.7 43.7	53.1 43.5	53.3 42.4	53.3 43.6	54.3 44.9
Québec	53.7	53.5	53.7	54.8	55.5	55.6	52.3	52.4	53.8	55.0	56.0
UAR NUAR	56.0 47.7	55.4 48.5	55.8 48.8	56.8 50.2	57.5 50.7	57.8 49.6	54.8 45.7	54.4 48.1	55.6 49.6	57.0 50.0	57.7 51.0
Ontario	60.2	60.2	61.1	62.7	62.6	63.7	61.3	60.7	62.0	63.1	64.2
UAR NUAR	61.2 56.5	61.2 56.5	62.0 58.2	63.7 58.8	63.4 59.5	64.8 59.7	62.2 57.9	61.5 58.0	62.8 58.6	64.1 59.3	65.2 60.3
Manitoba	58.8	58.2	59.1	60.5	61.2	61.5	59.8	59.7	60.6	60.8	61.7
UAR NUAR	60.8 54.9	60.1 54,4	60.8 55.6	62.1 57.3	62.4 58.7	62.3 59.8	60.5 58.3	60.2 58.7	60.6 60.5	61.5 58.9	62.2 60.6
Saskatchewan	58.3	59.1	59.4	60.2	60.4	60.9	60.2	60.6	60.4	61.2	61.9
UAR NUAR	61.8 55.0	61.1 57.2	60.4 58.5	60.8 59.7	60.4 60.5	61.9 60.0	61.1 59.3	60.8 60.4	60.6 60.2	61.2 61.2	61.8 62.0
Alberta	64.5	64.3	65.5	67.4	68.6	69.8	66.4	64.2	64.3	65.1	65.4
UAR NUAR	65.5 62.7	65.3 62.4	66.7 63.2	68.8 64.7	70.3 65.3	71.3 66.8	67.1 65.1	64.5 63.6	64.5 63.9	65.5 64.1	65.9 64.3
СВ.	56.5	57.0	58.1	59.0	60.5	61.5	57.1	55.8	55.1	55.9	57.6
UAR NUAR	57.6 53.4	57.9 54.5	59.0 55.7	59.9 56.6	61.4 57.4	62.6 58.4	58.7 52.6	56.9 52.7	56.0 52.7	57.1 51.4	59.0 52.3

Annexe Tableau 4. Rapports emploi/population (taux d'emploi) dans les régions non-métro et métro (conclusion) 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997

	1987	1988	1989	1990	1991`	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Canada	60.8	62.0	62.4	61.9	59.8	58.4	58.2	58.5	58.6	58.6	58.9
Métro	63.6	64.5	65.0	64.4	61.9	60.3	59.8	60.0	60.2	60.2	60.7
Non-métro	56.1	57.8	58.0	57.6	56.1	55.3	55.5	56.0	56.0	55.8	55.7
Terre-neuve	43.9	45.9	47.2	46.7	45.5	43.0	42.5	42.7	43.4	41.9	42.6
Métro	55.5	58.0	57.1	58.8	57.3	53.7	54.9	56.0	56.6	54.3	55.4
Non-métro	39.2	40.9	43.0	41.5	40.3	38.3	36.9	36.5	37.2	36.1	36.6
îPÉ.(1)	54.7	55.8	55.8	56.0	54.0	54.0	53.5	54.3	56.0	56.5	56.4
NÉ	52.8	54.8	55.4	55.8	54.1	52.1	51.2	52.4	52.6	52.3	52.8
Métro	64.3	65.0	66.0	66.6	64.7	61.2	61.4	62.4	62.0	62.2	61.9
Non-métro	46.8	49.4	49.7	49.9	48.3	47.1	45.5	46.6	47.1	46.6	47.5
NB.	50.9	52.1	52.4	52.8	51.4	51.8	51.9	51.8	52.5	52.1	52.4
Métro	53.7	57.2	56.6	58.0	57.7	57.7	58.6	55.9	55.8	53.0	54.0
Non-métro	50.3	51.0	51.5	51.8	50.0	50.5	50.4	50.9	51.7	51.9	52.1
Québec	57.0	58.1	58.4	58.1	56.1	54.7	54.1	54.8	55.2	54.8	54.9
Métro	59.4	60.2	60.5	60.1	58.2	56.4	55.7	56.4	56.3	56.3	56.4
Non-métro	52.8	54.5	54.2	53.9	51.6	51.1	51.0	51.7	53.0	51.5	52.3
Ontario	65.4	66.5	66.8	65.4	62.1	60.4	60.2	60.1	60.0	60.0	60.3
Métro	67.1	68.0	68.3	67.2	63.2	61.3	61.0	60.8	61.2	61.0	61.8
Non-métro	61.1	63.0	63.1	61.2	59.3	58.0	58.4	58.4	57.2	57.6	56.6
Manitoba	61.8	61.6	62.1	62.7	60.9	59.7	60.6	60.5	61.4	61.5	62.5
Métro	62.5	62.5	63.4	63.2	61.0	59.3	60.1	59.8	61.7	61.7	62.6
Non-métro	60.8	60.1	59.8	61.7	60.7	60.5	61.4	61.7	60.7	60.9	62.4
Saskatchewan	61.9	61.8	61.5	62.2	62.4	61.2	61.4	61.3	61.4	61.3	62.4
Métro	64.2	64.1	64.3	64.5	64.2	62.7	63.0	63.1	62.4	63.1	64.1
Non-métro	60.3	60.2	59.4	60.6	61.1	60.1	60.2	59.9	60.6	59.8	61.0
Alberta	65.2	66.7	67.3	67.3	66.6	65.1	64.6	65.6	66.4	67.1	67.5
Métro	66.6	67.8	68.2	67.4	66.3	64.9	63.6	64.2	65.8	66.4	67.9
Non-métro	62.7	64.8	65.8	67.0	67.1	65.5	66.3	68.1	67.6	68.2	66.8
СВ.	58.3	59.4	61.3	61.2	60.5	60.0	59.9	60.4	59.8	59.7	59.3
Métro	60.1	60.7	63.1	63.1	62.6	62.1	61.0	61.7	60.7	60.6	60.0
Non-métro	55.7	57.6	58.7	58.4	57.3	56.9	58.3	58.6	58.4	58.3	58.3

Source: Statistique Canada. Enquête sur la population active.

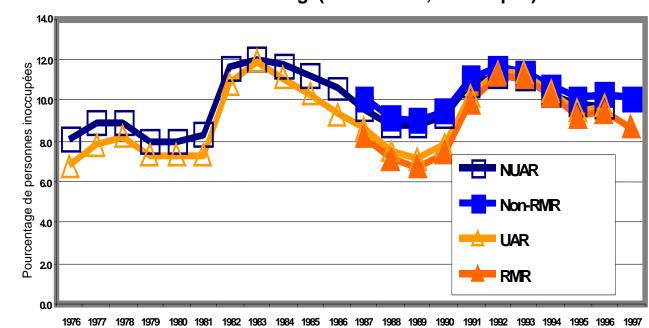
Métro s'entend des régions métropolitaines de recencement (RMR).

Non-métro s'entend des régions autres que des régions métropolitaines de recensement (non-RMR).

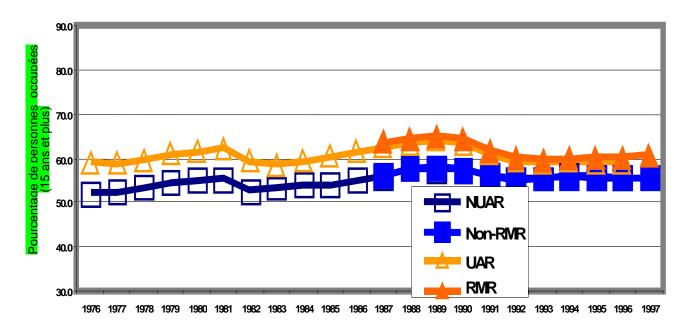
⁽¹⁾ Dans ce tableau, le total pour l'Île-du-Prince-Édouard est le chiffre non-RMR (car il n'y a pas de RMR dans l'Î.-P.-É.); la série NUAR pour 1987 à 1996 est présentée ici pour maintenir la série de données présentée pour 1976 à 1986.

Annexe 5

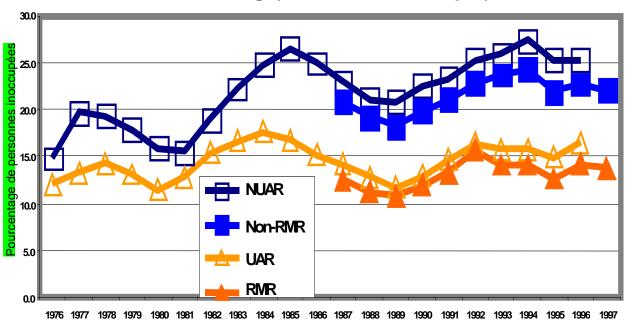
Taux de chômage (les deux sexes, 15 ans et plus) Canada



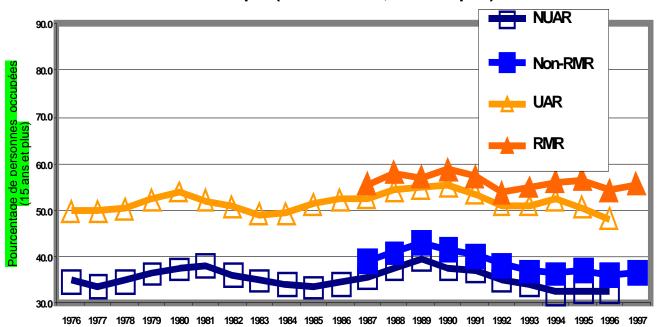
Taux d'emploi (les deux sexes, tous les âges) Canada



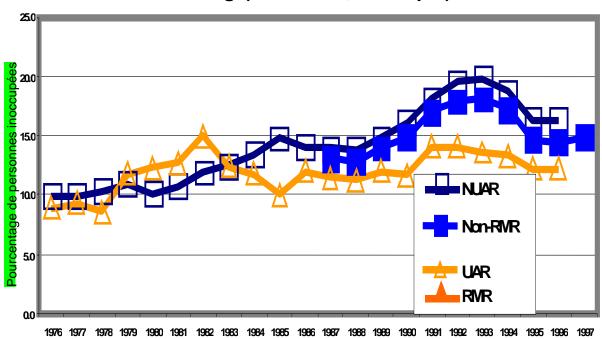
Taux de chômage (les deux sexes, 15 ans et plus) Terre-Neuve



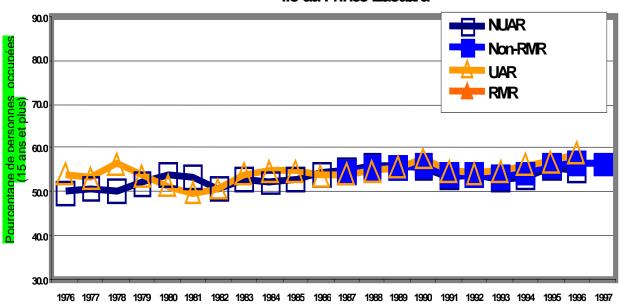
Taux d'emploi (les deux sexes, 15 ans et plus) Terre-Neuve



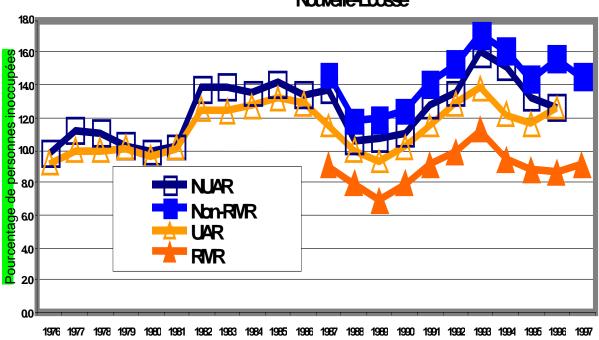
Taux de chômage (les deux sexes, 15 ans et plus) Île-du-Prince-Édouard



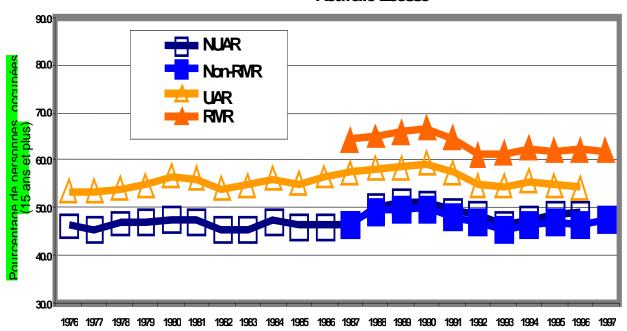
Taux d'emploi (les deux sexes, 15 ans et plus) Île-du-Prince-Édouard



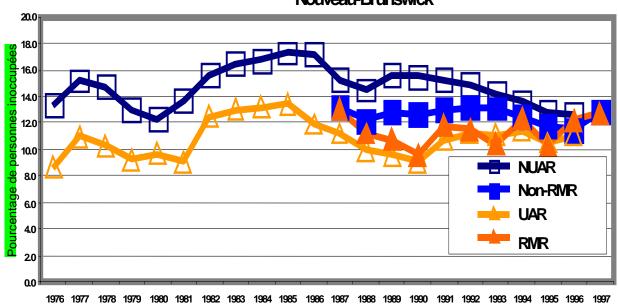
Taux de châmage (les deux sexes, 15 ans et plus) Nouvelle-Écosse



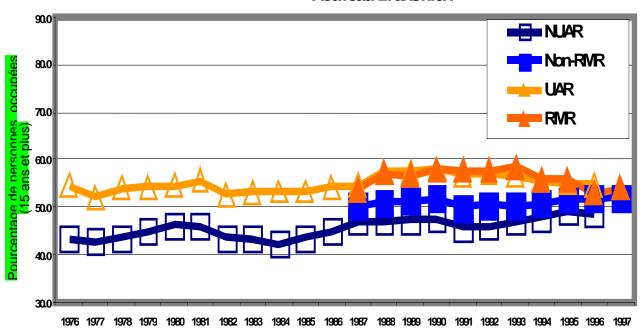
Taux d'emploi (les deux sexes, 15 ans et plus) Nouvelle-Écosse



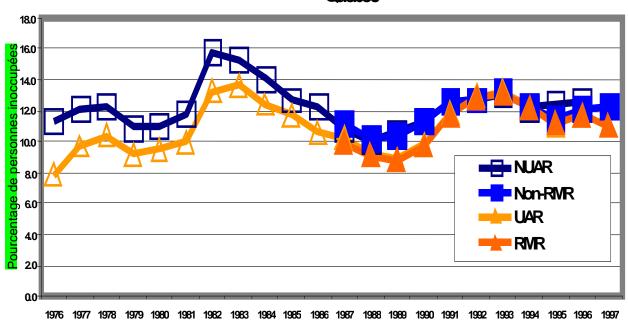
Taux de chômage (les deux sexes, 15 ans et plus) Nouveau-Brunswick



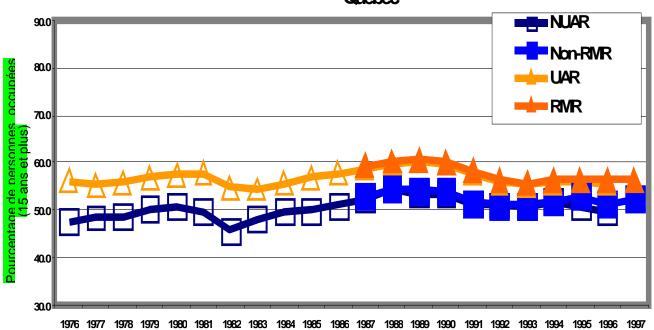
Taux d'emploi (les deux sexes, 15 ans et plus) Nouveau-Brunswick



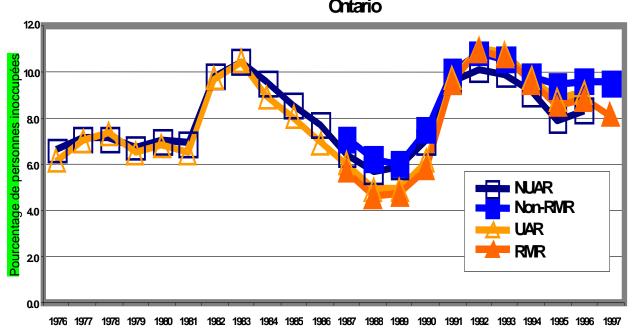
Taux de chômage (les deux sexes, 15 ans et plus) Québec



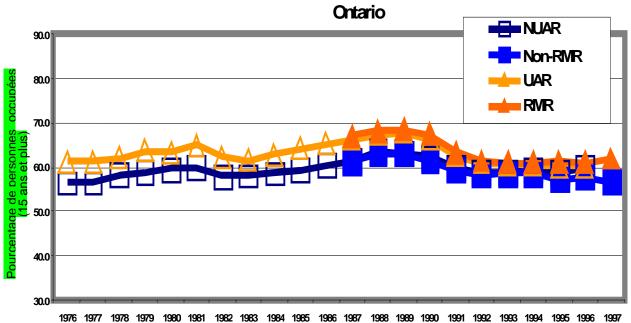
Taux d'emploi (les deux sexes, 15 ans et plus) Québec



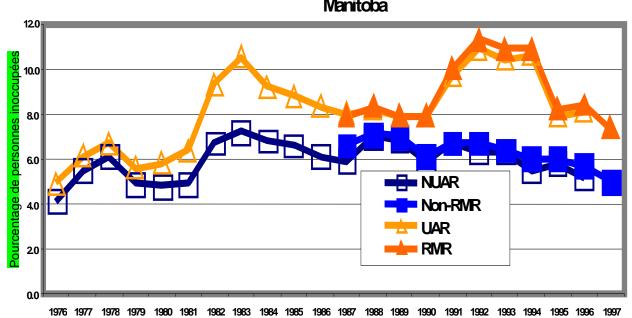
Taux de chômage (les deux sexes, 15 ans et plus) Ontario



Taux d'emploi (les deux sexes, 15 ans et plus)



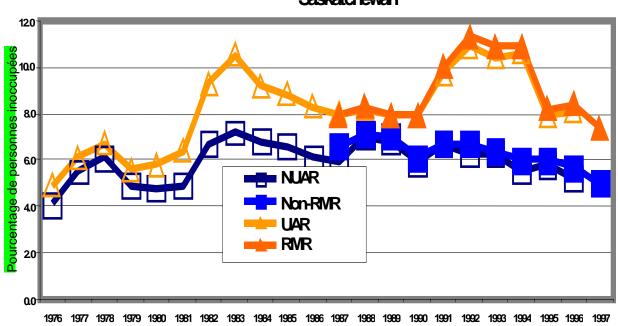
Taux de chômage (les deux sexes, 15 ans et plus) Manitoba



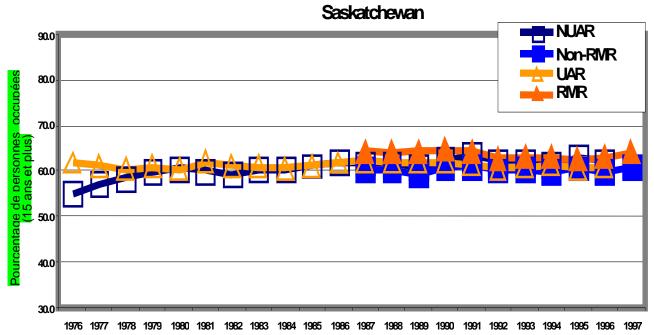
Taux d'emploi (les deux sexes, 15 ans et plus)

Wanitoba **Manitoba **Non-RWR **UAR **RWR **TOP 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997

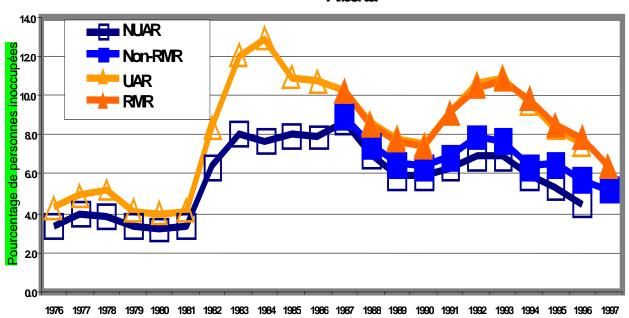
Taux de chômage (les deux sexes, 15 ans et plus) Saskatchevan



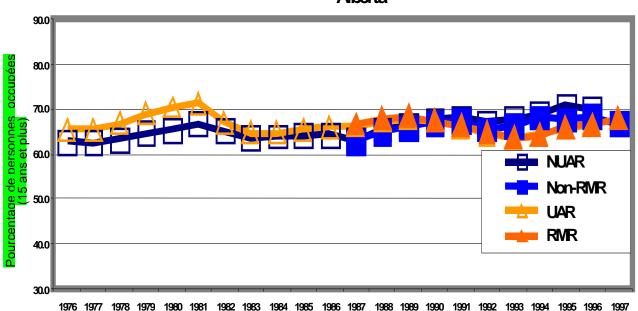
Taux d'emploi (les deux sexes, 15 ans et plus)



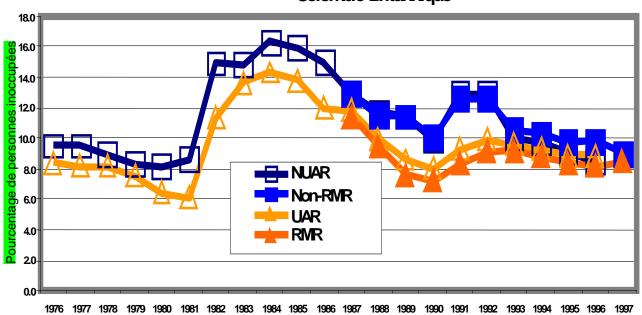
Taux de chômage (les deux sexes, 15 ans et plus) Alberta



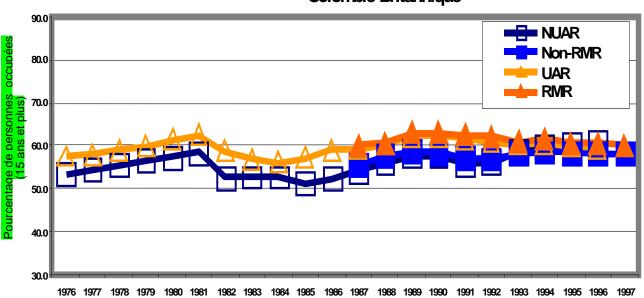
Taux d'emploi (les deux sexes, 15 ans et plus) Alberta



Taux de chômage (les deux sexes, 15 ans et plus) Colombie-Britannique



Taux d'emploi (les deux sexes, 15 ans et plus) Colombie-Britannique





Serie de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural

La Division de l'agriculture publie des documents de travail sur la recherche, les résultats analytiques, les techniques statistiques, les méthodes et les concepts. Pour commander, appelez la Division de l'agriculture sans frais en composant le 1-800-465-1991. (Certains des documents de travail sont disponibles sur Internet.)

Nº 1	(21-601-MPF80001)	Description de la méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne pour la statistique agricole (1980)	Stuart Pursey
Nº 3	(21-601-MPF81003)	Examen du Projet de l'estimation du bétail et recommandations de mesures à prendre (1981)	Bernard Rosien et Elizabeth Leckie
Nº 4	(21-601-MPF84004)	Le secteur canadien des oléagineux : vue d'ensemble (1984)	Glenn Lennox
Nº 5	(21-601-MPF84005)	Analyse préliminaire de la contribution des paiements directs du gouvernement dans le revenu agricole net réalisé (1984)	Lambert Gauthier
Nº 6	(21-601-MPF84006)	Les caractéristiques des exploitants entrant en agriculture et leurs entreprises au sud de l'Ontario pour la période 1966 à 1976 (1984)	Jean B. Down
Nº 7	(21-601-MPF84007)	Sommaire des programmes d'aide à la production agricole aux États-Unis (1984)	Allister Hickson
Nº 8	(21-601-MPF84008)	Intensité de la pratique de la jachère dans les Prairies : Une analyse des données du recensement de 1981 (1984)	Les Macartney
Nº 9	(21-601-MPF85009)	Évolution de la structure du secteur porcin au Canada (1985)	Mike Shumsky
Nº 10	(21-601-MPF86010)	Révisions au traitement des loyers de maisons imputés dans les comptes de fermes canadiennes, 1926-1979 (1986)	Mike Trant
Nº 11	(21-601-MPF92011)	L'estimateur par le quotient : explication intuitive et utilisation pour estimer les variables agricoles (1992)	François Maranda et Stuart Pursey
Nº 12	(21-601-MPF91012)	L'effet de la distortion géographique causée par la règle de l'emplacement (1991)	Rick Burroughs
Nº 13	(21-601-MPF91013)	La qualité des données agricoles : forces et faiblesses (1991)	Stuart Pursey
Nº 14	(21-601-MPF92014)	Autres cadres d'examen des données rurales (1992)	A.M. Fuller, Derek Cook et Dr John Fitzsimons
Nº 15	(21-601-MPF93015)	Tendances et caractéristiques relatives aux régions rurales et aux petites villes du Canada (1993)	Brian Biggs, Ray Bollman et Michael McNames
Nº 16	(21-601-MPF92016)	La microdynamique et l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel en agriculture (1992)	Phil Ehrensaft et Ray Bollman
Nº 17	(21-601-MPF93017)	Consommation de céréales et de graines oléagineuses par le bétail et la volaille, Canada et provinces, 1992	Section du bétail et des produits d'origine animale
Nº 18	(21-601-MPF94018)	Changements structurels dans le domaine agricole - Étude comparative des tendances et des modèles observés au Canada et aux États-Unis	Ray Bollman, Leslie A. Whitener et Fu Lai Tung



Canadä

Nº 19	(21-601-MPF94019)	Revenu total de la famille agricole selon le type d'exploitation et la taille de celle-ci, et selon la région, en 1990 (1994)	Saiyed Rizvi, David Culver, Lina Di Piétro et Kim O'Connor
Nº 20	(21-601-MPF91020)	L'adaptation dans le secteur agricole au Canada (1994)	George McLaughlin
N° 21	(21-601-MPF93021)	Microdynamique de la croissance et de la décroissance des exploitations agricoles : une comparaison Canada - États-Unis	Fred Gale et Stuart Pursey
Nº 22	(21-601-MPF92022)	Les structures des gains des ménages agricoles en Amérique du Nord – Positionnement pour la libéralisation des échanges	Leonard Apedaile, Charles Barnard, Ray Bollman et Blaine Calkins
N° 23	(21-601-MPF92023)	Secteur de la pomme de terre : comparaison entre le Canada et les États-Unis	Glenn Zepp, Charles Plummer et Barbara McLaughlin
Nº 24	(21-601-MPF94024)	Étude comparative des données américaines et canadiennes sur la structure des fermes	Victor J. Oliveira, Leslie A. Whitener et Ray Bollman
N° 25	(21-601-MPF94025)	Méthodes statistiques de la Sous-section de la commercialisation des céréales, document de travail, version 2	Karen Gray
Nº 26	(21-601-MPF94026)	Rendement des exploitations agricoles : Estimations établies à partir de la base de donnés complètes sur les exploitations agricoles	W. Steven Danford
Nº 27	(21-601-MPF94027)	La mesure de l'emploi touristique dans les régions rurales	Brian Biggs
Nº 28	(21-601-MPF95028)	Délimitation de l'écoumène agricole canadien de 1991	Timothy J. Wershler
Nº 29	(21-601-MPF95029)	Étude cartographique de la diversité des économies rurales : une typologie préliminaire du Canada rural	Liz Hawkins
Nº 30	(21-601-MPF96030)	Structure et tendances de l'emploi rural au Canada et dans les pays de l'OCDE	Ron Cunningham et Ray D. Bollman
Nº 31	(21-601-MPF96031)	Une nouvelle approche pour les régions autres que les RMR/AR	Linda Howatson-Leo et Louise Earl
Nº 32	(21-601-MPF96032)	L'emploi dans l'agriculture et ses industries connexes en région rurale : structure et changement 1981-1991	Sylvain Cloutier
Nº 33	(21-601-MPF98033)	Exploiter une ferme d'agrément – pour le plaisir ou le profit?	Stephen Boyd
Nº 34	(21-601-MPF98034)	Les jeunes en milieu rural : vue d'ensemble	Richard Lévesque
Nº 35	(21-601-MPF98035)	Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine	Robert Mendelson
Nº 36	(21-601-MPF98036)	La population des milieux ruraux et des petites villes s'accroît pendant les années 90	Robert Mendelson et Ray D. Bollman
N° 37	(21-601-MPF98037)	La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada	Robert Mendelson
Nº 38	(21-601-MPF98038)	Le travail hors ferme des exploitants de fermes de recensement : Aperçu de la structure et profils de mobilité	Michael Swidinsky, Wayne Howard et Alfons Weersink

1 copie 2 à 10 copies 11 à 25 copies 26 à 38 copies Prix: Gratuite 50,00 \$ 75,00 \$ 100,00\$



BON DE COMMANDE

Statistique Canada

POUR CO	OMMANDER:		MODALITÉS DE PAIEMEN	Γ:	
COURRIER Division de l'agric Statistique Canac	TÉLÉPHONE 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	TÉLÉCOPIEUR 1 613 951-1680 ote VISA, MasterCard et bon de	(Cochez une seule case)		
12 ^{ième} étage, Édifice Jean Talo Parc Tunney Ottawa (Ontario) K1A 0T6	des États-Unis et dans la région d'Ottawa, compos le (613) 951-7134. Veuill	Veuillez ne pas envoyer de confirmation. Le bon ez télécopié tient lieu de	☐ Veuillez débiter mon compte ☐ VIS	SA 🗆	MasterCard
	ne pas envoyez de confirmation.		N° de carte 		
(Veuillez écrire en majo	agriculture@statcan.ca	1 800 363-7629 Appareils de télécommunications pour les malentendants	Date d'expiration Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) Signature		
Compagnie	Service				
À l'attention de	Fonction		Paiement inclus \$		
Adresse			N° du bon de commande		
Ville	Province ()	()	(veullez joinale le boli)		
Code Postal	Téléphone	Télécopieur	Signature de la personne autorisée		
	urrier électronique:				
N° du document de travail	Titre		Numéro au catalogue	N° de copies	Total \$
				COPICC	
				300.00	·
				ООРІОС	
				Copies	
				Зорлос	
				Сорис	
				Сорлос	
➤PRIX:	1 copie 2 à 10 copies	Gratuite 50,00 \$	TOTAL (encercler Cnd. ou U.S. s.v.p.)	\$ Cnd./ U.S.	\$
➤PRIX:	2 à 10 copies 11 à 25 copies	50,00 \$ 75,00 \$	TOTAL (encercler Cnd. ou U.S. s.v.p.) Réduction (s'il y a lieu)	\$ Cnd./	\$
➤Les prix peuv	2 à 10 copies 11 à 25 copies 26 à 38 copies ent être modifiés sans préavis	50,00 \$ 75,00 \$ 100,00 \$ 5. Pour vérifier les prix	Réduction (s'il y a lieu) TPS (7 %) (Clients canadiens seulement, s'il y a	\$ Cnd./ U.S.	\$
➤Les prix peuv courants, veu ➤ Veuillez noter	2 à 10 copies 11 à 25 copies 26 à 38 copies ent être modifiés sans préavis illez composer le 1 800 465-19 que les prix au catalogue pou	50,00 \$ 75,00 \$ 100,00 \$. Pour vérifier les prix 91. Ir les clients de	Réduction (s'il y a lieu) TPS (7 %) (Clients canadiens seulement, s'il y a TVP en vigueur (Clients canadiens seulement, s'il	\$ Cnd./ U.S.	\$
➤Les prix peuv courants, veu ➤Veuillez noter l'extérieur du	2 à 10 copies 11 à 25 copies 26 à 38 copies ent être modifiés sans préavis illez composer le 1 800 465-19	50,00 \$ 75,00 \$ 100,00 \$ Pour vérifier les prix 91. Ir les clients de Irs américains. Les	Réduction (s'il y a lieu) TPS (7 %) (Clients canadiens seulement, s'il y a TVP en vigueur (Clients canadiens seulement, s'il TVH en vigueur (NÉ., NB., TN.)	\$ Cnd./ U.S.	
➤Les prix peuv courants, veu ➤Veuillez noter l'extérieur du clients de l'ex US tirés sur u	2 à 10 copies 11 à 25 copies 26 à 38 copies ent être modifiés sans préavis illez composer le 1 800 465-19 que les prix au catalogue pou Canada sont donnés en dolla ktérieur du Canada paient le m une banque américaine.	50,00 \$ 75,00 \$ 100,00 \$ 5. Pour vérifier les prix 91. Ir les clients de la américains. Les contant total en dollars	Réduction (s'il y a lieu) TPS (7 %) (Clients canadiens seulement, s'il y a TVP en vigueur (Clients canadiens seulement, s'il	\$ Cnd./ U.S.	\$
➤ Les prix peuv courants, veu ➤ Veuillez noter l'extérieur du clients de l'extéries sur uterés sur uterés clients carps de 7 % eterèque ou	2 à 10 copies 11 à 25 copies 26 à 38 copies ent être modifiés sans préavis illez composer le 1 800 465-19 que les prix au catalogue pou canada sont donnés en dolla ktérieur du Canada paient le m une banque américaine. Inadiens paient en dollars cana il la TVP en vigueur, soit la TVP	50,00 \$ 75,00 \$ 100,00 \$ 5. Pour vérifier les prix 91. Ir les clients de la saméricains. Les contant total en dollars adiens et ajoutent soit la	Réduction (s'il y a lieu) TPS (7 %) (Clients canadiens seulement, s'il y a TVP en vigueur (Clients canadiens seulement, s'il TVH en vigueur (NÉ., NB., TN.)	\$ Cnd./ U.S.	
➤ Les prix peuv courants, veu ➤ Veuillez noter l'extérieur du clients de l'extéries sur uterés sur uterés clients carps de 7 % eterèque ou	2 à 10 copies 11 à 25 copies 26 à 38 copies 26 à 38 copies ent être modifiés sans préavis illez composer le 1 800 465-19 que les prix au catalogue pou canada sont donnés en dolla ktérieur du Canada paient le m une banque américaine. Inadiens paient en dollars cana il la TVP en vigueur, soit la TVP mondat-poste doit être établi iéral du Canada.	50,00 \$ 75,00 \$ 100,00 \$ 5. Pour vérifier les prix 91. Ir les clients de la saméricains. Les contant total en dollars adiens et ajoutent soit la	Réduction (s'il y a lieu) TPS (7 %) (Clients canadiens seulement, s'il y a TVP en vigueur (Clients canadiens seulement, s'il TVH en vigueur (NÉ., NB., TN.) TOTAL GÉNÉRAL	\$ Cnd./ U.S.	







Statistique Canada Statistics Canada

